

Procès – Verbal du Conseil d'Administration du 17.02.2017 de 9H30 à 18h00

Lieu : Hôtel Campanile Besançon, Chateaufarine. **Réponses** : 22 ; **Présents** : 15 ; **Absents-excuses** : 7

Membres présents : Florence COL Secrétaire Général adjointe, Géraldine COUTURIER, Elisabeth GERARDIN, Denise PAUL Trésorière, Guylain BAUDELLOT, Christian CARTERET Président, Alain CHARLEUX, Jean-François DONADONI Vice-Président, Laurent HEIDET, Philippe LABACHE, Eric NOTZ Secrétaire Général, François PAUL, Adelino PROENCA, Yves THIEBAUT Trésorier adjoint, Georges ZENUCH,

Membres absents excusés : Lilian CASADEI, Stéphane JANOTOVA, Vincent LARCHER, Eric JOILLE, Eric MENEGAIN, Cyrille YANACOPOULOS, Jean-François PARISOT.

Invités : Elodie BODIVIT (Direction Fédération Nationale Agro), Frédéric GUERRIER (Juriste Fédération Nationale Agro), Alexandre SABATIER (Chargé d'affaire entreprises AG2R LA MONDIALE) et Laurent MUSEY (Développement retraite complémentaire AG2R LA MONDIALE).

Rédacteurs : Eric NOTZ Secrétaire Général.

Ordre du jour :

1. Accueil du Président et point CA.
2. Intervention de la mutuelle AG2R : Système de retraite par Laurent MUSEY.
3. Intervention de la mutuelle AG2R : Complémentaire santé par Alexandre SABATIER.
4. Intervention Fédération Nationale Agro : Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016
5. Intervention Fédération Nationale Agro : La prévention de la pénibilité
6. Intervention Fédération Nationale Agro : La réforme des IRP et la représentation équilibrée.
7. Intervention Fédération Nationale Agro : Le protocole d'accord préélectoral PAP.
8. Intervention Fédération Nationale Agro : La Loi Macron.

1. Accueil du Président avec le bureau BFC et point du CA :

Christian CARTERET Président ouvre la séance en remerciant les membres présents. Il invite les participants à faire un tour de table pour se présenter.

Il demande ensuite au CA de se prononcer sur la demande faite par christian GHISLAIN pour effectuer un dernier mandat de prud'hommes sur Dijon. Le demandeur signale sa motivation en ajoutant son souhait de transférer son savoir-faire prud'homal aux autres conseillers. Christian CARTERET rappelle la procédure qui consiste à :

1. faire valider la candidature par la fédération régionale de Bourgogne-Franche-Comté qui la transmet à l'union régionale.
2. A faire valider cette candidature par le Président de l'Union Régionale qui remplit ensuite une grille d'évaluation du candidat.
3. Qui transmet à la confédération l'ensemble du dossier de candidature pour sa validation finale.

Après discussion la majorité des membres du bureau du CA estime que Christian GHISLAIN dispose indiscutablement des compétences et de l'expérience requise pour ce mandat qu'il a déjà exercé depuis de nombreuses années. **Le vote donne 5 « Pour » et « une » abstention justifiée par la méconnaissance du candidat.** La fédération régionale Agro de BFC soutient donc cette candidature à l'unanimité. Christian transmettra l'information à l'UR avec l'extrait de ce procès-verbal comme pièce justificative.

2. Intervention AG2R : Système de retraite par Laurent MUSEY.

Laurent MUSEY présente le système de retraite (voir diaporama joint : [RetraiteAG2RLaM CFE CGC AGRO.ppt](#)).

3. Intervention de la mutuelle AG2R : Complémentaire santé par Alexandre SABATIER :

Alexandre SABATIER présente la complémentaire santé (voir diaporama joint : [ComplSanteAG2RLaM CFE CGC Agro.ppt](#)).

4. Intervention Fédération Nationale Agro : Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 :

Elodie BODIVIT et Frédéric GUERRIER présentent la loi Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dite « loi El Khomri » ou « loi Travail » (voir diaporama joint : [1Loi ElKohmeri.ppt](#)).

5. Intervention Fédération Nationale Agro : La prévention de la pénibilité :

Elodie BODIVIT et Frédéric GUERRIER présentent la prévention de la pénibilité dont la fiche de suivi aux expositions et le compte pénibilité qui s'inscrivent dans la Loi du 8 août 2016 (voir diaporama joint : [2PréventionPénibilité.ppt](#)).

6. Intervention Fédération Nationale Agro : La réforme des IRP et la représentation équilibrée :

Elodie BODIVIT et Frédéric GUERRIER présentent la réforme des Institutions représentatives du personnel dit IRP: Comité d'Entreprise (CE), Délégués du Personnel (DP), Délégation Unique du Personnel (DUP) et la représentation équilibrée (voir diaporama joint : [3aRéforme IRP.ppt](#) et [3bReprésentation équilibrée.ppt](#)).

7. Intervention Fédération Nationale Agro : Le protocole d'accord préélectoral PAP :

Elodie BODIVIT et Frédéric GUERRIER présentent les modalités d'application du protocole d'accord préélectoral dit PAP du déroulement de la négociation avec les clés d'une négociation réussie (voir diaporama joint : [4ProtoAccPreElectoralPAP.ppt](#)).

8. Intervention Fédération Nationale Agro : La Loi Macron :

Elodie BODIVIT et Frédéric GUERRIER ont abordé la Loi Macron de manière diffuse tout au long de la journée avec l'épargne salariale, le travail dominical, le travail de nuit, et la réforme de la justice prud'homale (voir diaporama joint : [5LOI MACRON.ppt](#)).

L'ensemble des présentations est mis en pièces jointe à ce compte-rendu et le service juridique de la Fédération Nationale Agroalimentaire reste disponible pour répondre aux interrogations des adhérents de l'Agro (voir contact ci-contre).



Ch. CARTERET clôture la réunion en recueillant l'avis de chacun.

Il ressort que l'ensemble des sujets a été formalisé avec pragmatisme et les 2 intervenants ont répondu avec bienveillance aux nombreuses questions qui ont ponctué la journée.

Le bilan final est très positif car les personnes présentes ont apprécié la convivialité et la bonne organisation de cette réunion. Il est proposé de reconduire ce type de journée pour stimuler le développement syndical et surtout enrichir les connaissances des délégués syndicaux qui sont souvent sollicités sur le terrain pour répondre aux interrogations des salariés et parfois même des employeurs.

Un article sera rédigé par Eric Notz pour parution dans la revue de l'Agro et sur le Facebook du service juridique de l'Agro par Elodie BODIVIT.

Il est rappelé que les notes de frais et les justificatifs d'autoroute sont à transmettre à Denise Paul à l'adresse suivante : 1 rue des Chênes, 25410 Ferrière les Bois.

La séance est levée à 17h00.

Eric Notz
Le Secrétaire Général
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Christian Carteret
Le Président
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Eric NOTZ

Christian CARTERET